

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2084 - 11 juillet 2008 - prix : 1 € - DOM 1,50 €

**C'est par la lutte
qu'il faudra
répondre
aux provocations
du gouvernement !**

**Alimentation,
transports...**

**Les prix
flambent**

p. 4 et 7

Colombie :

**Une
"démocratie"
meurtrière**

p. 6

Loi sur le temps de travail

**Les salariés livrés
à l'arbitraire des patrons**

p. 5



M 06189 - 2084 - F - 1,00 €

Leur société

- p. 4 ■ Hausse des tarifs SNCF
- Augmentation des péages
- Le logement social toujours en panne
- p. 5 ■ La loi sur le temps de travail adoptée par le Parlement
- Pacte sur l'immigration
- Effectifs en baisse dans l'EN à la rentrée 2009
- p. 8 ■ TVA réduite dans la restauration
- Cacophonie de la TVA en Europe
- Rassemblement pour les droits des sans-papiers à Créteil
- Grève pour la régularisation à Alpha Service

Dans le monde

- p. 6 et 7 ■ Colombie, une « démocratie » meurtrière
- L'accueil des « repentis » en France
- Hausse des prix alimentaires et agrocarburants
- Afghanistan, les crimes de l'impérialisme
- Espagne, offensive patronale
- Jeudi 10 juillet, solidarité avec les peuples du Maghreb

Travailleurs en lutte

- p. 9 ■ Goodyear, Amiens
- KPI, Grigny
- Ateliers des Janves
- p. 10 ■ Jarret Structures, Asnières
- Leader Price, Calais
- LME, Trith-Saint-Léger
- Kemira, Pierre-Bénite
- p. 11 ■ Aéroport de Paris
- Hôpital Esquirol, Limoges
- Gare Saint-Charles, Marseille

Les caravanes de Lutte Ouvrière

p. 12

Privatisation en vue

La Poste offerte aux appétits du privé

La presse vient de rendre public ce qu'on peut considérer comme un secret de polichinelle ; la privatisation très prochaine de La Poste.

Le président de La Poste, Jean-Paul Bailly, aurait donc préparé, en liaison avec le gouvernement et la présidence de la République, la privatisation et le changement de statut de cette entreprise publique. Elle serait transformée en société industrielle de droit commun, une société anonyme, SA, avec des actionnaires privés ou publics.

Cela fait bientôt vingt ans que le processus a été lancé, au début des années 1990, par la gauche alors au pouvoir. Cela a commencé par la séparation entre les activités postales et les télécommunications, avec la création de France Télécom. Ce qui aboutit, après une série de suppressions d'emplois, à offrir pour pas grand-chose le gros gâteau de France Télécom, et ses plus de 100 000 salariés, aux intérêts privés.

Quant aux quelque 300 000 salariés de La Poste, ils n'ont connu pendant ce temps que la course aux fermetures de bureaux de poste, de centres de tri, de centres financiers, réduction d'effectif sur réduction d'effectif. Le résultat a été une dégradation permanente des services offerts aux millions d'usagers dans le pays, parfois avec la disparition totale et défi-

nitive de tous les services. Pour les personnels, ce fut la dégradation permanente des conditions de travail, la précarité maximum, et même le licenciement pour des milliers qui travaillaient dans les filiales ou qui avaient des contrats précaires.

La création de La Banque Postale, il y a peu, préfigurait l'accélération voulue vers la privatisation, pour offrir aux appétits de riches actionnaires les profits juteux que peuvent générer les différentes activités assurées encore aujourd'hui par les salariés de La Poste. Les sacrifices demandés n'ont et n'avaient que cela comme objectif : préparer au mieux la mariée.

Mais il est certain que la privatisation va aboutir à une

aggravation générale. Encore moins de service, en ne gardant que ce qui peut rapporter le plus. Et tant pis pour les petites gens, qui sont les premiers clients de La Poste ; et tant pis pour les salariés de l'entreprise, qui vont voir leur emploi, leurs conditions de travail et de salaire encore plus attaqués.

Il n'y a aucune raison d'accepter tout cela. Les travailleurs de La Poste et les millions d'usagers ont des intérêts communs à défendre : la garantie d'avoir un service abordable, assuré dans des bonnes conditions, pour tous et partout.

Paul SOREL



Quand l'ANPE fabrique des chômeurs !

L'ANPE d'Île-de-France vient de mettre un terme, à la fin juin, aux contrats à durée déterminée (CDD) de 141 de ses employés qui, après avoir été conseillers en recherche d'emploi, deviennent chercheurs d'emploi.

La précarité est de mise à l'ANPE : en Île-de-France, ce sont près de 15 % des 5 900 salariés qui sont embauchés en CDD. Ces salariés sont pourtant indispensables au fonctionnement de l'Agence, car le sous-effectif y est chronique, chaque conseiller devant parfois assurer

le suivi de plusieurs centaines de demandeurs d'emploi. La direction de l'ANPE ne se gêne pas pour utiliser ces salariés en situation précaire, en leur faisant cumuler des CDD de plusieurs mois les uns derrière les autres, mais elle se refuse à les embaucher en contrat à durée indéterminée (CDI).

La suppression de ces 141 CDD est liée à la fusion ANPE-Assedic : l'ANPE, organisme de service public, est administrée par l'État, qui ne s'est pas privé de multiplier les CDD, dérogeant à la loi qui limite à deux le

nombre de CDD qu'un salarié peut enchaîner sur un même poste et pour une durée maximale de 18 mois. La direction de l'ANPE a craint que sa fusion avec l'Unedic, qui a un statut de droit privé, ne l'oblige à embaucher en CDI ses employés jusque-là en CDD. Elle a donc pris les devants.

D'un côté l'ANPE est chargée d'accentuer sa pression sur les chômeurs pour qu'ils acceptent n'importe quel emploi, tandis que de l'autre elle licencie !

Virginie DAVID

Communiqué

La Compagnie Jolie Môme organise le festival « La Belle Rouge ! »

du vendredi 25 au dimanche 27 juillet à Saint-Amant-Roche-Savine (Puy-de-Dôme)

Programme détaillé sur www.cie-joliemome.org

LO AUDIO... ET VIDÉO !

Pour tous ceux qui ont du mal à lire, Audio-LO vous permet désormais d'écouter sur internet une version audio de nos parutions : *Lutte Ouvrière*, *Lutte de Classe* et brochures du Cercle Léon Trotsky.

Pour y accéder : www.lutte-ouvriere-audio.org

NOUVEAU : les exposés des Cercles Léon Trotsky ou les récents passages d'Arlette Laguiller dans des émissions de radio et de télévision sur le site : www.audiovideo-lo.org

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Ci-joint la somme de :
 par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
 ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyste)
 membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009185576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
 e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
 Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 7 juillet



C'est par la lutte qu'il faudra répondre aux provocations du gouvernement

Le 30 juin, à France 3, Sarkozy avait déjà montré le mépris dans lequel il tenait les salariés de la chaîne qui avaient osé manifester à son arrivée, en proférant un « *Ça va changer* » lourd de menaces. Une semaine plus tard, lors du Conseil national de l'UMP, il a fanfaronné en prétendant que « *désormais, quand il y a une grève en France, personne ne s'en aperçoit* ». La phrase était évidemment destinée à caresser tous ces politiciens réactionnaires dans le sens du poil. Mais elle a par la même occasion suscité des remarques indignées des dirigeants des grandes confédérations syndicales : ils ont beau ne critiquer que sur la manière les mesures prises par le gouvernement contre les droits des travailleurs concernant les retraites et la sécurité sociale ; ils ont beau signer avec le patronat des accords qui sont autant de reculs ; ils ont beau ne rien faire pour préparer la riposte du monde du travail qu'impose la situation, Sarkozy les traite avec la plus parfaite désinvolture.

La direction de la CGT a trouvé que le président de la République « *joue avec le feu* », le secrétaire général de FO qu'il avait eu « *un mot de trop* », celui de la CFDT qu'il avait « *une vision archaïque du syndicalisme* ». Quant au président de la CFTC, il estime les propos de Sarkozy « *très regrettables et de nature à attiser les conflits, au moment où les syndicats font preuve d'une attitude responsable pour les éviter et développer le dialogue social* ». Bref, tous sont unanimes pour donner des conseils au gouvernement sur la meilleure manière de maintenir ce qu'ils appellent la « *paix sociale* », ce qui – dans une société où le patronat n'accorde aux travailleurs rien qui ne lui soit imposé – est synonyme de résignation.

Si les dirigeants confédéraux se sentent bafoués, après avoir fait preuve de tant de complaisance vis-à-vis du patronat et du gouvernement, ils n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes. Mais pour le monde du travail, ce ne sont pas les rodomontades du président de la République, si méprisantes qu'elles soient, qui

sont le plus important. C'est le fond même de la politique qu'il mène, au service du grand patronat, et qui poursuit, en l'aggravant, celle de ses prédécesseurs.

Ce n'est pas une campagne de publicité à la télévision qui les convaincra que le gouvernement défend leur pouvoir d'achat, alors qu'ils peuvent constater tous les jours en faisant leurs courses que tout augmente. La spéculation des possesseurs de capitaux sur le pétrole, sur toutes les matières premières, est la cause principale de cette flambée des prix. Non seulement le gouvernement ne fait rien pour l'empêcher, mais il prêche la modération salariale, n'augmentant le smic, les pensions et retraites que de manière ridiculement faible au regard de l'inflation réelle.

Au fur et à mesure que le gouvernement s'attaque à tout ce qui pouvait être favorable aux travailleurs dans la loi sur les 35 heures, le « *travailler plus pour gagner plus* » de la campagne présidentielle devient ouvertement : travailler plus pour gagner moins.

La seule préoccupation du gouvernement, c'est de rogner sur le budget nécessaire au fonctionnement des services publics, pour pouvoir faire des cadeaux aux capitalistes. Il ferme des hôpitaux, des classes ou des écoles, des bureaux de poste, des lignes de chemin de fer, mais il multiplie à chaque occasion les diminutions de cotisations sociales dont bénéficie le patronat.

Les travailleurs ont toutes les raisons d'être mécontents. Et ils le sont. Ce mécontentement, ils l'expriment dans de multiples conflits du travail, qui restent malheureusement éparpillés. Si Sarkozy ne les voit pas, c'est qu'il est myope. Mais qu'il continue donc à proférer des « *mots de trop* ». Car le mépris des travailleurs qu'il affiche pourrait bien finir par provoquer une explosion sociale qu'il ne pourra pas ignorer, une explosion sociale qui contraindrait aussi les directions syndicales à aller plus loin qu'elles ne veulent.

Profitons donc des congés d'été pour nous préparer à cette perspective.

Arlette LAGUILLER

Politique salariale

Le gouvernement donne l'exemple pour la baisse des revenus

Le ministre des Finances vient de préciser que le point d'indice, qui sert de base au calcul des salaires des fonctionnaires, ne serait revalorisé en 2009 que de 0,8 % et que de 0,5 % en 2010 et en 2011. Très nettement moins que l'inflation.

C'est clair et net : les économies que le gouvernement compte faire sur la Fonction publique, il entend les faire reposer en partie sur des réductions de salaire de la majorité

des fonctionnaires. Car prévenir qu'il ne compensera pas l'inflation, cela signifie qu'il veut réduire le pouvoir d'achat de la majorité des salariés de l'État. Et cela, même s'il promet

ici ou là, en compensation, des primes et l'instauration du salaire au mérite, qu'il serait plus juste d'appeler salaire à la tête du client.

Ainsi, il y aura à l'avenir encore moins de fonctionnaires, qui seront moins payés et à qui on demandera plus de travail. Cela signifiera immanquablement moins de service public.

Mais si le gouvernement

bride ainsi le salaire des fonctionnaires, ce n'est pas seulement pour réaliser des économies qui lui serviront à financer ses largesses à destination du patronat. C'est aussi un signe fort à l'égard de ce même patronat, lui donnant l'exemple qu'on peut rester ferme sur les salaires, en imposant plus de travail aux salariés.

En fait, la politique salariale

du gouvernement vaut non seulement pour les salariés de l'État, mais aussi pour tous les salariés.

S'il y avait besoin d'arguments pour justifier la nécessité d'une convergence des luttes entre ceux du secteur privé et ceux du secteur public, c'est le gouvernement qui nous les fournit.

D.M.

•NCF

La valse à la hausse des tarifs



Les tarifs des TER et des trains Corail viennent d'augmenter de 2,5 %. De plus, les cartes Senior et Enfant + augmentent d'un euro (passant respectivement à 56 et 70 euros). En revanche, explique officiellement la SNCF, les prix des places en TGV ne devraient pas augmenter avant janvier prochain (mais ils avaient augmenté de 2 % en janvier dernier) et ceux des cartes 12-25 (à 49 euros) comme Escapades (85 euros) devraient rester inchangés.

Mais en fait, tous les tarifs viennent d'augmenter grâce à un tour de passe-passe de la direction SNCF. Il consiste à

changer les périodes tarifaires, en rétrécissant considérablement les zones bleues, pendant lesquelles les tarifs sont les plus bas, et en élargissant les zones blanches aux tarifs les plus élevés. Tous les jours, sauf le samedi, de 6h30 à 8h et de 17h à 18h30, tous les vendredis de 14h à 20h, et les dimanches de 15h à 20h, il faudra payer plein pot. Et les cartes qui donnent droit à réduction n'y échappent pas : voyager dans ces horaires, en période blanche, impose désormais de payer beaucoup plus cher que le prix attendu. Et cela peut grimper très vite. La Fédération nationale des usagers des

transports a ainsi calculé que le nouveau calendrier tarifaire signifiait des hausses entre 33 et 50 %, y compris pour les détenteurs d'une carte de type 12-25 ans, Enfant + ou Senior.

Entre les retards multiples, les incidents de trajet et diverses pannes, sans parler des difficultés fréquentes pour réserver une place avec une carte de réduction sur le train de son choix, les voyageurs devraient en plus accepter de se faire faire régulièrement les poches par la SNCF ! Décidément, oui, on ne nous transporte pas, on nous roule.

Lucienne PLAIN

•sociétés autoroutières

Ça roule pour elles

Au moment des grands départs en vacances, la presse a fait état d'un rapport de la Cour des comptes de février dernier dénonçant « l'incohérence » et « l'opacité » des prix pratiqués sur l'ensemble des réseaux.

Et de citer à titre d'exemple le fait que, sur le trajet Boulogne-Amiens de l'autoroute A16, le conducteur paye moins cher s'il sort à Amiens-ouest qu'à Amiens-nord, alors que le trajet est plus long de 5 kilomètres. Le rapport notait surtout des différences de prix inexplicables, qui vont de un à dix par kilomètre parcouru sur un même réseau, et les pratiques qui permettent aux sociétés concessionnaires d'augmenter leurs tarifs de façon incontrôlable. D'ailleurs, aucune société n'affiche ses prix au kilomètre.

Le président des Autoroutes du Sud de la France (ASF) a eu beau prétendre qu'« il n'y avait pas un euro d'augmentation qui ne soit justifié par un calcul extrêmement précis », il s'est bien gardé d'en donner les détails. En fait, la politique tarifaire des concessionnaires aboutit à des augmentations dépassant de loin le taux d'inflation, pourtant donné comme référence pour l'augmentation annuelle des

peages. L'une des techniques consiste à parler d'une augmentation moyenne pour l'ensemble d'un réseau, en appliquant des tarifs plus élevés et des augmentations plus importantes sur les tronçons les plus fréquentés.

Pour justifier le fait que sa société a, de 2003 à 2006, augmenté de 4 % chaque année le prix du trajet Paris-Lille, le directeur général de la Sanef a expliqué qu'« en augmentant les péages, nous facilitons le report sur le TGV » !

Depuis 2002, l'État a progressivement revendu ses participations à des sociétés privées qui gèrent les infrastructures autoroutières. À travers ces sociétés, ce sont de grands groupes du bâtiment et des travaux publics (BTP) comme Vinci, Eiffage, Bouygues et le groupe espagnol Abertis qui contrôlent la quasi-totalité des 8 300 km du réseau autoroutier français.

Selon le cahier des charges que ces sociétés ont souscrit en reprenant cette concession de service public, les tarifs des autoroutes sont en principe surveillés par les Directions générales des routes et de la concurrence. Mais cette surveillance n'est guère efficace, alors que les autoroutes sont en situation de quasi-monopole. La

seule préoccupation des sociétés est d'encaisser le maximum de péages, tout en effectuant le minimum d'investissements pour entretenir et améliorer les conditions de circulation sur les réseaux. Ainsi en 2006, pour un chiffre d'affaires global de 5,5 milliards d'euros, l'ensemble des autoroutes payantes ont dégagé un bénéfice de 1,2 milliard. De quoi susciter bien des convoitises.

En 2005 Hervé Mariton, alors vice-président du groupe UMP et rapporteur du budget des Transports, vantait les vertus de la privatisation et prétendait que les recettes qu'elle procurerait permettraient de réduire la dette de l'État. Mais les 15 milliards rapportés par la vente des autoroutes sont passés en cadeaux de l'État au patronat. Ce rapporteur affirmait aussi que cette privatisation des autoroutes serait une bonne chose pour l'emploi, que l'État jouerait le rôle d'arbitre en matière de tarifs et qu'il n'y aurait pas « de risque d'explosion des péages ».

Pour ceux qui se souviennent encore de ce bobard, le rapport de la Cour des comptes a confirmé ce que l'expérience permet de constater à tous ceux qui empruntent l'autoroute.

Vincent GELAS

⊗ogement

Le logement social toujours en panne

La ministre du Logement, Christine Boutin, a rendu public un bilan de l'application de la loi Solidarité et renouvellement urbains, dite loi SRU, sur la période allant de 2005 à 2007. Elle constate que 45 % des villes concernées ne remplissent pas leurs obligations.

Promulguée il y a huit ans, cette loi est censée obliger les communes qui n'atteignent pas un minimum de 20 % de logements sociaux à rattraper leur retard, mais sur vingt ans, c'est-à-dire d'ici à 2020.

Entre 2005 et 2007, 400 de ces communes ont, selon la ministre, financé ou construit quelque 93 000 logements. Ce chiffre est modeste, d'autant plus que la moitié de ces logements sont financés mais pas encore construits. De plus, parmi les autres, le ministre comptabilise des achats faits par les sociétés HLM de logements déjà existants. C'est dire que le nombre de nouveaux logements réellement construits est dérisoire par rapport aux besoins.

Par ailleurs, 330 communes soumises à la loi SRU (communes d'au moins 3 500 habitants, et d'au moins 1 500 pour l'Île-de-France) n'ont pas rempli leurs obligations. Parmi elles, Neuilly-sur-Seine, qui ne compte toujours que 3,2 % de logements sociaux et qui n'a réalisé que la moitié de ce qu'elle devait construire ; Le Raincy, administré par Eric Raoult, une figure de l'UMP, qui n'en compte que 4,3 %. Ce sont

pour beaucoup des villes résidentielles, souvent gérées par la droite, qui se distinguent par ce non-respect des dispositions légales. En Provence-Alpes-Côte-d'Azur, ce sont même 80 % des municipalités qui affichent des scores inférieurs aux objectifs.

La loi SRU prévoit des amendes pour les villes en infraction – 150 villes ont été sanctionnées – mais ces sanctions ne sont, pour elles, que des piqûres de moustique. Elles sont suffisamment riches pour préférer payer une amende (modique mais qu'elles ne payent même pas toujours) plutôt que de risquer d'accueillir des « pauvres » sur leur territoire, sous prétexte que cela se traduirait par une dépréciation de la valeur des immeubles et villas. En revanche, une disposition légale donnant aux préfets le pouvoir de se substituer aux maires récalcitrants et d'engager, sans leur accord, la construction de logements sociaux, n'a jamais été appliquée.

Comme on peut le constater, la loi SRU, qui avait pour objectif de répartir les efforts sur l'ensemble des communes pour pallier l'insuffisance du logement des classes populaires, a laissé la situation en l'état. La construction de logements sociaux reste à la charge des collectivités locales, alors qu'elle devrait incomber à l'État. C'est lui qui dispose des moyens financiers et législatifs qui permettraient de résoudre, en quelques années, la question du logement.

David MARCIL

Au sommaire de LUTTE DE CLASSE n° 114 (été 2008)

- Hausses de prix, coups de colère, émeutes de la faim : les soubresauts d'une société en crise
 - Le Parti Socialiste, ou l'opposition de Sa Majesté le capital
 - Leur Union européenne à l'heure du non de l'Irlande et de la présidence française
 - Afrique du Sud – Émeutes xénophobes sur fond de démagogie politicienne et de pauvreté
- Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,55 euro

Deux brochures de Lutte Ouvrière

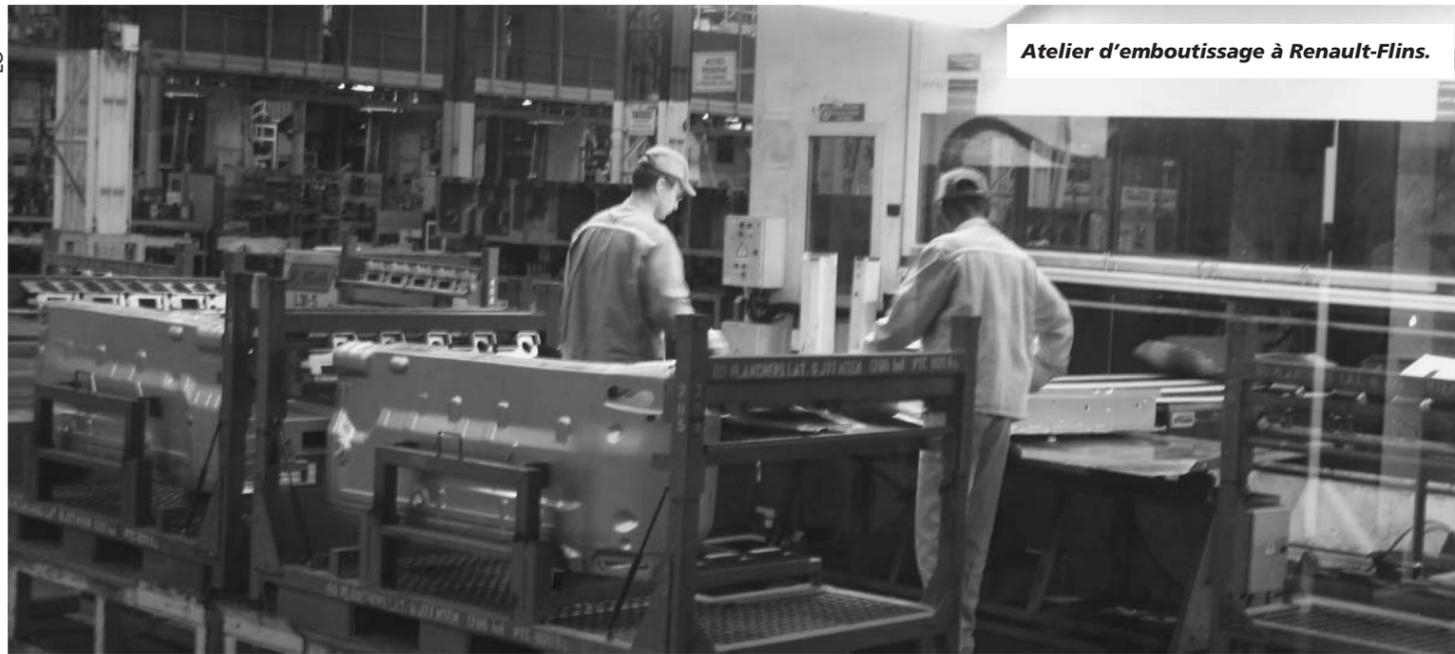
Mai-juin 68 - Histoire et leçons d'une explosion sociale
Prix : 8 euros

Voix Ouvrière et Lutte Ouvrière dans les événements de mai-juin 1968
Prix : 10 euros

Envoi contre un chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
Ajouter 1 euro par brochure pour frais d'envoi
Bien indiquer l'adresse d'expédition

⊗ **Loi sur le temps de travail adoptée au Parlement**

Les salariés livrés à l'arbitraire total des patrons



Avec ses derniers amendements, la loi sur le temps de travail a donc été adoptée par les députés de la majorité de droite mardi 7 juillet. C'est une attaque en règle contre tous les salariés. Des ouvriers aux cadres, chacun risque de devoir travailler beaucoup plus, pour un même salaire, et souvent même un salaire diminué. Les limitations légales du temps de travail volent en éclat, on en est revenu 90 ans en arrière.

Ainsi, la loi adoptée donne l'entière liberté aux patrons de fixer la durée du travail qu'ils veulent, dans la seule limite de 10 heures par jour, 48 heures par semaine (et encore, ce n'est pas une limite absolue), 47 semaines par an. Cela aboutit à une possibilité de 405 heures supplémentaires par an. Les repos compensateurs, pour une bonne part, sont supprimés ; le temps pour prévenir en cas de modification des horaires des salariés est réduit à quasiment rien ; la notion d'horaire collec-

tif garanti, de fait, disparaît. L'inspecteur du travail ne se voit reconnaître un droit d'intervention qu'au-delà de ces limites. Et encore, comme la France a adopté la directive européenne qui fixe à 60 heures par semaine, voire à 65 heures, le maximum des heures de travail qu'un patron peut imposer, n'importe lequel de ceux-ci pourra saisir les tribunaux pour en redemander.

Cette marche en arrière forcée nous ramène à avant 1919, époque où le mouvement ouvrier arriva à imposer les huit heures maximum de travail quotidien, six jours par semaine, qui furent portés à cinq jours par semaine après les grèves de 1936. Aujourd'hui, en plus des dix heures par jour, les temps de repos obligatoires entre deux journées de travail ont été quasiment annihilés, de même que la notion de repos hebdomadaire ou de jours fériés.

En effet la loi ne parle plus que de nombre de jours de travail annuel à ne pas dépasser. Ce

nombre a été fixé à 235 (pouvant même aller jusqu'à 282 jours en cas d'accord d'entreprise). C'est la base qui devrait servir pour les salariés payés au forfait, les cadres et les autres. Cela revient à supprimer l'ensemble des jours fériés, puisque cela correspond à 47 semaines de travail cinq jours par semaine. Et encore s'agit-il là d'un amendement dit « progressiste » des députés UMP, qui prévoit que les 17 jours supplémentaires qui s'ajoutent aux 218 jours de travail, requis jusqu'à aujourd'hui, se verront appliquer une majoration de 10 % (au lieu de 25 et 50 % actuellement). En effet, le projet gouvernemental ne prévoyait, lui, aucune limite et mettait donc les personnes au forfait à la disposition de leur patron 365 jours par an.

Enfin, pour l'essentiel, la dernière « nouveauté » sera de permettre de ne plus payer les heures supplémentaires imposées à toute une partie des salariés, avec l'extension des contrats au forfait, limités aux

cadres jusqu'à aujourd'hui. Chaque patron sera en droit de l'imposer à ses salariés, il suffira pour cela qu'ils soient considérés comme faisant partie de cette catégorie, totalement floue, des « salariés dont la durée de travail ne peut être prédéterminée ou qui disposent d'une réelle autonomie dans l'organisation de leur emploi du temps ». C'est-à-dire tout le monde, car c'est exactement ce qu'essaye d'imposer en ce moment à leurs ouvriers de chaîne les patrons de Toyota et d'autres sociétés.

Il s'agit donc bien d'une loi scélérate, qui vise à faire travailler, à la guise des patrons, sans limite de temps, sans jours fériés, voire sans salaire, les nouveaux esclaves salariés du 21ème siècle. On n'en est vraiment plus au temps des parlottes, mais au temps de la révolte.

Paul SOREL

Projet de loi sur l'immigration :

Encore plus de répression et de restrictions

Alors que la France préside l'Union européenne depuis le 1^{er} juillet, son premier geste a consisté à demander le renforcement de l'Europe policière en présentant, lors d'une réunion des ministres de l'Intérieur des vingt-sept pays membres, un projet de pacte commun sur l'immigration. Ce texte vise à coordonner et à renforcer les armes des différents gouvernements contre les immigrés.

Si le gouvernement français n'a pas pu aller jusqu'à la condamnation des régularisations massives telles que les gouvernements italien et espagnol les ont pratiquées ces dernières années, il est tout de même demandé aux États membres de « se limiter à des régularisations au cas par cas » et de s'engager sur « l'application effective du principe » de l'expulsion des étrangers en situation irrégulière. Pour ce faire, il est préconisé le recours à des « vols de retour conjoints » entre plusieurs pays membres. Des mesures concrètes de renforcement du contrôle aux frontières sont prévues, comme la délivrance de visas biométriques en 2012.

La seule immigration que Hortefeux et Sarkozy qualifient de « positive » est une immigration dite choisie, « notamment en fonction de tous les besoins du marché du travail », en d'autres termes comme cela arrange le patronat et pour le temps pendant lequel cela lui convient. C'est l'organisation du marché de la chair à exploiter pour les uns, et la condamnation à la misère et au désespoir pour tous les autres.

Toutes ces mesures répressives ne dissuaderont pas des êtres humains de vouloir échapper à un sort insupportable, en revanche elles ne peuvent que multiplier les drames et les morts occasionnés par les rafles policières orchestrées par les États de l'Union européenne érigée en forteresse.

Annie ROLIN

⊗ **La rentrée 2009 dans l'Éducation nationale**

Nouveaux coups de hache dans les effectifs

En cette période de surenchère antisociale, Darcos, le ministre de l'Éducation, a tenu à garder son rang, en tant que fossoyeur de postes à l'Éducation nationale. Il a donc donné la primeur à un journal réputé de gauche, *Libération*, de l'annonce de la prochaine charrette de suppressions de postes pour la rentrée scolaire 2009. Après les 11 200 de la rentrée 2008, ce serait donc 13 500 postes qui devraient être à nouveau

supprimés, par « le non-remplacement de départs à la retraite, sans licenciements », se félicite le ministre.

Sans licenciement cette réduction massive des emplois à l'Éducation nationale ? C'est à voir, car si l'on ajoute aux non-remplacements des départs à la retraite, le non-renouvellement de multiples emplois précaires, qui sont toujours passés sous silence, la saignée risque d'être encore bien plus considérable,

avec des conséquences dramatiques, tant pour les personnes touchées que pour les élèves.

En tous les cas, la seule chose de certaine, c'est que l'éducation des enfants qui fréquentent l'école publique, de la maternelle jusqu'aux classes supérieures, va se retrouver encore plus sacrifiée. Classes fermées, les autres toujours plus surchargées, enseignement bradé, d'abord et avant tout dans les quartiers populaires, justement

là où les besoins sont les plus criants.

Quant aux enfants des classes riches, pas de problème : les écoles privées des culs-bénis et des institutions haut de gamme, sont là pour cela, financées elles aussi en partie, pourquoi se gêner, avec l'argent des travailleurs. Pillage et détournement des fonds publics sont bien les deux mamelles des gouvernements de la bourgeoisie.

P.S.

Colombie

Une « démocratie » meurtrière !

À l'occasion de la libération d'Ingrid Betancourt, la plupart des médias ont peint la Colombie d'Uribe de couleurs démocratiques qui ont peu de chose à voir avec la réalité. Il y a en Colombie une longue tradition de violence. À plusieurs reprises, au 19^e et au 20^e siècle, et encore aujourd'hui, les classes possédantes ont préféré noyer dans le sang les mouvements revendicatifs des classes populaires, plutôt que de satisfaire leurs revendications.

Le fondateur des FARC, Marulanda, mort en mars dernier, était lui-même un ancien membre des milices paysannes réprimées entre 1946 et 1957, une période qu'on a appelé « la Violence », où 300 000 personnes furent massacrées pour que les propriétaires terriens puissent continuer de prospérer.

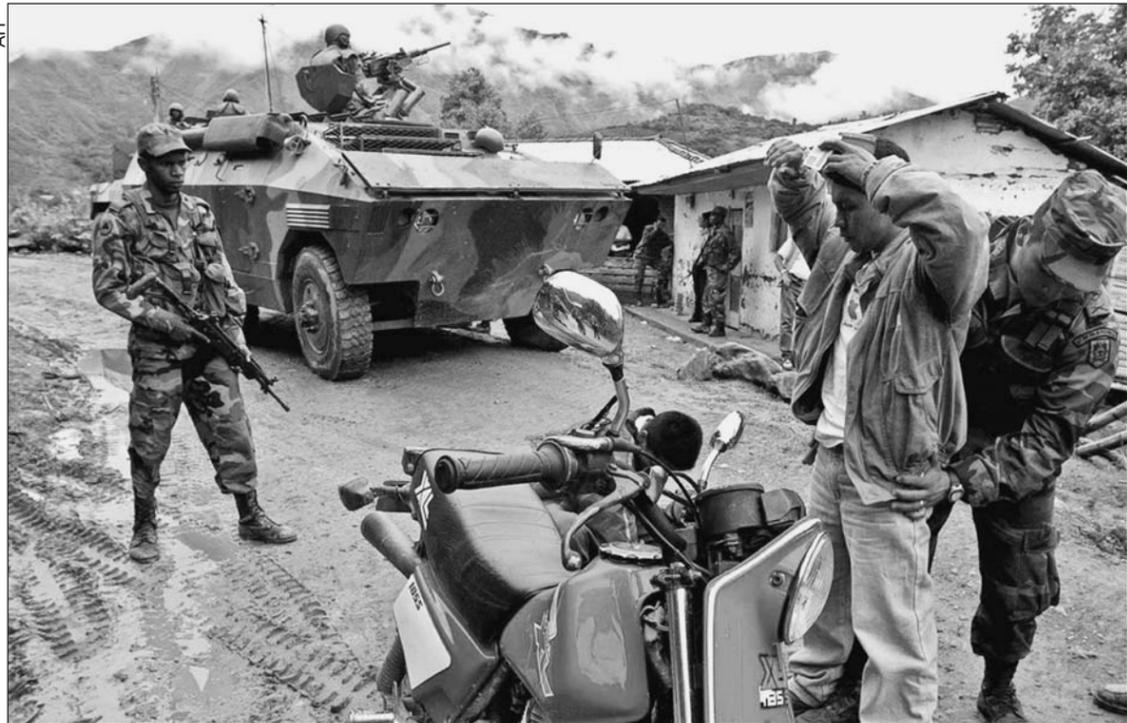
Mais les militants regroupés autour de Marulanda, et les paysans qu'ils entraînaient, entendaient continuer de résister aux expulsions de paysans. Ils essayèrent de maintenir des zones indépendantes du pouvoir central. Celui-ci essayait de les détruire mais l'armée n'y suffisait pas, d'où les renforts des hommes de main des possédants, les groupes paramilitaires. Entre 1964 et 1966, Marulanda et ses compagnons mirent sur pied les FARC. Leur programme était essentiellement celui d'une réforme agraire, dont les paysans avaient toujours été privés. Dans les régions où ils s'implantèrent, ils offraient une protection aux paysans chassés de leurs terres par les milices des propriétaires terriens.

La bourgeoisie terrienne s'était enrichie avec le café mais, avec la chute des cours, la cocaïne devint très attractive. Dans les années 1970, les FARC finirent par s'accommoder du développement croissant de la culture de

la coca, que les narco-trafiquants, alliés des grands propriétaires, transformaient en cocaïne. Ils commencèrent par prélever un impôt sur les paysans qui pratiquaient cette culture dans les régions sous leur contrôle, en échange de différents services publics (construction de routes ou assainissement de l'eau) se comportant dans ces zones comme le ferait l'État (et parce que l'État colombien n'en était pas capable). Mais trente ans plus tard, les FARC sont devenus un des intermédiaires dans le trafic de la drogue, même s'ils n'en sont pas les principaux bénéficiaires.

Jusqu'à présent, ce sont ceux qui gouvernent la Colombie qui ont interdit aux dirigeants des FARC tout retour à la politique traditionnelle. Dans les années 1980, les FARC avaient lancé une Union patriotique, avec le PC, qui s'était présentée à divers scrutins. Elle avait obtenu de bons résultats, au niveau local notamment. Mais ce retour à la politique électorale s'est traduit par une campagne d'assassinats menée par les groupes paramilitaires. Trois mille cadres et militants ont été assassinés. Et les FARC sont retournés dans la jungle pour survivre.

Les possédants ont continué de chasser des paysans de leurs



Des soldats colombiens, à la recherche d'armes, fouillent un habitant.

terres. C'est cette politique d'accaparement des terres qui a alimenté les FARC. Des paysans expulsés se sont mis sous leur protection. Des jeunes sans travail ont rejoint leurs rangs. Dans les années 1990, la guérilla s'est beaucoup élargie.

Uribe, lui, est arrivé aux affaires en 2002 en proposant d'en finir avec l'« insécurité ». Pour les classes dirigeantes, insécurité est un synonyme de FARC, car l'insécurité générée par les groupes paramilitaires a le droit de prospérer. Inconditionnel de Bush, Uribe s'est servi du 11 septembre 2001 pour faire étiqueter les FARC comme « terroristes ». Il a bénéficié du soutien des États-Unis, avec le « plan Colombie », censé s'attaquer à la drogue mais qui, en pratique,

s'en est pris moins aux narco-trafiquants qu'aux petits paysans et aux FARC.

La guérilla semble aujourd'hui affaiblie. Elle a connu des revers militaires. Elle garde cependant des liens avec la paysannerie, même si la corruption n'a pas non plus épargné les cadres des FARC. Car si certains guérilleros ont pu faire défection en réaction contre ce qu'ils estimaient être une trahison de leurs idéaux, d'autres, moins scrupuleux, ont choisi de changer de milice en rejoignant les paramilitaires.

Dans ses déclarations, Ingrid Betancourt a vanté les mérites de la « démocratie colombienne ». Certes, on vote depuis longtemps en Colombie, mais quand un candidat à la présidence déplaît

aux possédants, on l'assassine. Cela s'est produit à plusieurs reprises. Et il est en de même avec les paysans qui ne quittent pas assez vite leurs terres et les travailleurs qui défendent leurs droits. Depuis vingt ans, 2 600 syndicalistes ont été ainsi assassinés. Et non seulement ces crimes sont restés impunis, mais Uribe a blanchi les paramilitaires, justement ceux qui en sont généralement les auteurs.

Les méthodes des FARC ne peuvent évidemment susciter aucune sympathie. Mais les succès d'Uribe n'annoncent certainement pas un avenir meilleur pour la population pauvre de Colombie.

Jacques FONTENOY

⊕ 'accueil des « repentis » en France

Ce que valent les promesses présidentielles

Sarkozy a adressé un message aux FARC, déclarant que la France « était prête à accueillir tous ceux qui accepteraient de renoncer à la lutte armée, à prendre des innocents en otages ».

Sarkozy, qui s'était fait voler la vedette lors de la libération d'Ingrid Betancourt, a trouvé un autre moyen de se faire valoir. Mais les militants des FARC feraient bien d'être prudents, de se rappeler l'exemple des repentis italiens et de ne pas avoir confiance en la parole d'un président de la République français.

En 1985, le président Mitterrand s'était engagé à ne pas extraditer les anciens membres

des Brigades rouges qui avaient rompu avec la politique d'attentats menée en Italie dans les années 1970, et qui s'étaient réfugiés en France. Mais en 2004 le gouvernement Raffarin, dans lequel Sarkozy était ministre, avait renié cette promesse. L'écrivain Cesare Battisti, qui vivait paisiblement en France, fut alors contraint de s'exiler au Brésil. Il y a été emprisonné en mars 2007 et il attend son extradition vers l'Italie, où il risque la prison à perpétuité pour des attentats qu'il a toujours nié avoir commis.

Une autre ex-activiste, Marina Petrella, qui avait elle

aussi fait sa vie en France depuis 1993, a été arrêtée en août 2007. Actuellement, elle est emprisonnée dans un hôpital psychiatrique de la région parisienne où, s'inquiète la Ligue des Droits de l'Homme, elle est en train de se laisser mourir. Le Premier ministre François Fillon a donné un avis favorable à son extradition.

Il n'y a que les dictateurs, tels un Duvalier ou un Bokassa, qui ont pu trouver en France une terre d'asile sans risquer d'être emprisonnés ou extradés.

Marianne LAMIRAL

⊕ Espagne

Les travailleurs confrontés à

En Espagne, les leaders de la droite et les représentants du patronat n'en finissent pas de se lamenter sur les difficultés économiques actuelles, liées à la récession dans le secteur de la construction ainsi qu'aux conséquences de la hausse des prix pétroliers et des cours des produits agricoles.

D'après eux, le pire est à venir. Et de reprocher au gouvernement socialiste de José Luis Zapatero de ne pas appeler la crise une crise et de ne pas prendre les mesures d'urgence qui, « même si elles sont impopulaires », permettraient aux capitalistes qui dirigent l'économie de sauver – voire d'accroître – leurs profits.

Depuis plusieurs mois déjà les travailleurs, les précaires, les chô-

meurs, les retraités, les « autonomes » qui tiennent des petits commerces voient leur pouvoir d'achat diminuer et leurs conditions de vie se dégrader. Les emprunts immobiliers, les loyers, la nourriture, les fruits, la viande, le poisson, l'essence sont presque aussi chers qu'en France, alors que les salaires sont plus bas. On assiste, comme ici en France, à la remise en cause des services publics. Le chômage atteint le niveau qu'il avait en 1996. La précarité s'étend à tous les secteurs. Mais cela n'empêche pas les magnats de l'industrie, de la finance et de la distribution de sommer le gouvernement socialiste de libéraliser encore

La hausse des prix alimentaires, les agrocarburants et la spéculation

Alors qu'une réunion internationale de chefs d'État, le G8, se penche à Hokkaido au Japon sur la crise alimentaire mondiale, la presse a publié des extraits d'un rapport de la Banque mondiale qui incrimine le rôle des biocarburants dans la hausse des prix des aliments.



Bush, le président Lula du Brésil, et le dirigeant de la compagnie brésilienne des pétroles, montrent des échantillons d'éthanol produits à partir de la canne à sucre.

Ils seraient trois fois coupables : ils ont détourné une partie des céréales qui auparavant étaient destinées à l'alimentation ; ils ont incité les agriculteurs à utiliser davantage de terres pour le colza, le tournesol ou la canne à sucre, aux dépens des surfaces consacrées aux cultures vivrières ; et enfin tout cela a déclenché une vague de spéculation à la hausse sur le prix des céréales.

Ce qui est certain, c'est qu'il y a une spéculation sur le prix du blé, du maïs, du riz ou du soja,

comme il y en a sur le pétrole, le cuivre, le nickel ou d'autres matières premières. Des aliments indispensables pour la vie se sont transformés eux aussi en titres financiers pour les capitaux en mal de rentabilité immédiate. Or ces fonds sont considérables. Ils proviennent des profits tirés de l'intensification du travail, depuis plusieurs décennies. Ces profits ont été gonflés par des crédits bancaires de toutes sortes, comme l'a prouvé la crise du crédit de l'immobilier aux États-Unis. Jusqu'alors, ces capitaux

misaient sur la Bourse et l'immobilier. Depuis, une partie d'entre eux se déportent vers d'autres secteurs, que ce soit le pétrole, les matières premières ou les produits alimentaires.

Depuis plus d'un siècle, le colonialisme a privé par la force une grande partie de la planète de cultures vivrières, sacrifiées pour des cultures d'exportation comme l'arachide, la canne à sucre ou le coton. Aujourd'hui, le marché capitaliste favorise les cultures de contre-saison à destination des pays riches, si bien que les peuples des pays pauvres peuvent de moins en moins trouver sur place de quoi se nourrir et subissent de plein fouet la flambée des prix sur le marché mondial.

Ici même, les augmentations de prix n'ont pas les mêmes conséquences dramatiques. Mais les hausses mettent en grande difficulté une partie de plus en plus importante de la population. L'échelle mobile des salaires et des retraites, c'est-à-dire leur indexation sur la hausse des prix, devient une nécessité. Il serait plus que légitime de l'imposer à une poignée de capitalistes pour qui la hausse des prix est une source d'enrichissement supplémentaire et qui n'ont aucune idée du prix du pain.

Henriette MAUTHEY

Jean SANDAY

Afghanistan

Les crimes de l'impérialisme

Les attentats à la bombe sont désormais quotidiens à Kaboul. Un des derniers en date, qui a eu lieu lundi devant l'ambassade d'Inde, a causé un vrai carnage, avec 41 morts et plus de 140 blessés. L'affrontement sanglant entre les islamistes, dont font partie les taliban, et le gouvernement d'Hamid Karzaï soutenu à bout de bras par les armées étrangères présentes dans le pays, se déroule désormais au cœur même de la capitale.

En 2001, la coalition militaire internationale menée par les États-Unis renversait le gouvernement honni des taliban. Mais les conditions de vie de la population ne se sont pas améliorées pour autant, bien au contraire. Sept ans après, le pays qui était déjà détruit par des décennies de guerre est encore plus ravagé. La population n'a jamais vu les milliards de dollars promis pour la reconstruction. La misère des populations s'est encore aggravée, maintenues en exil ou obligées de fuir massivement les zones de combat, comme au mois de juin dans la région de Kandahar, où l'armée afghane et les forces de la coalition ont monté une vaste opération de ratissage. Les pauvres en sont réduits à la survie dans les décombres des faubourgs des grandes villes ou en cultivant le pavot à la campagne. La liberté promise aux Afghans, en particulier aux femmes enfermées derrière le voile de la burka, a fait long feu devant les nécessités de la guerre et le choix du gouvernement de s'appuyer sur les seigneurs de guerre traditionnels qui tiennent les vallées de ce pays montagneux.

Ainsi la présence de 70 000 hommes de troupes des forces étrangères n'a en rien amélioré la sécurité des populations. Les attentats suicides, qui touchaient auparavant surtout le sud et l'est du pays, sèment la terreur depuis deux ans même aux abords du palais gouvernemental à Kaboul. Les opérations militaires menées à grande échelle ne parviennent plus, malgré les déclarations fanfaronnes des militaires, à masquer le poids grandissant des taliban dans une grande partie

du pays. Au contraire, les bombardements aériens provoquent la mort de civils par centaines chaque mois, même s'ils sont systématiquement niés par les autorités militaires. Le dernier en date a eu lieu le week-end dernier dans la province de Nangarhar. Bien que le porte-parole désigné par la coalition, le sergent Joel Perry, ait annoncé la mort d'entre « 5 et 10 taliban lors d'une frappe aérienne » après que les militaires « se sont assurés qu'il n'y avait pas de civils à proximité », les protestations des autorités locales et le médecin qui a examiné les victimes ont démontré qu'il s'agissait de femmes et d'enfants rassemblés à l'occasion d'un mariage ! La publicité autour des multiples exactions des armées étrangères a contraint cette fois le gouvernement en place à annoncer l'ouverture d'une enquête. Les pertes du mois de juin ont été les pires pour les soldats de la coalition depuis 2001, avec plus de morts qu'en Irak.

Lors de la conférence internationale sur l'Afghanistan tenue à Paris le 12 juin dernier, Sarkozy avait confirmé l'envoi de troupes françaises supplémentaires sur place, ce qui devrait porter progressivement l'effectif à près de 1 500 hommes. Mais l'augmentation des forces militaires étrangères dans la région ne fait qu'ajouter à l'impasse de sang et de misère dans laquelle les interventions impérialistes, depuis plus d'un siècle, ont plongé cette région du monde.

Hors d'Afghanistan, les troupes françaises !

Gilles BOTI

L'offensive du patronat

davantage le secteur de l'énergie, celui de la distribution commerciale, de rendre encore plus flexible le monde du travail, de favoriser le recours au temps partiel et de réduire l'impôt sur les sociétés.

Lors du récent congrès du PSOE, le Parti Socialiste espagnol au pouvoir, José Luis Zapatero a affirmé que les mois à venir seront « compliqués », mais qu'il saurait maintenir ses « engagements sociaux ». Il a du même coup remercié les chefs d'entreprise et... les syndicats pour leur sens des responsabilités. Mais l'un des problèmes est bien que, si le patronat, les industriels et les banquiers savent montrer les dents, les dirigeants syndicaux, en parti-

culier ceux des principales centrales, l'UGT (Union Générale des Travailleurs) et les CCOO (Commissions Ouvrières), se montrent « responsables » vis-à-vis des patrons et laissent depuis des années les mains libres à la bourgeoisie comme au gouvernement de Zapatero.

Actuellement, beaucoup pensent que le gouvernement annoncera des mesures d'austérité en septembre. Et il faut espérer que, même si les dirigeants syndicaux ne cherchent pas à organiser une riposte du monde du travail, celle-ci se construira grâce aux réactions et aux luttes de tous ceux qui savent que, crise ou pas, la société ne peut se passer du travail du monde ouvrier.

Jeudi 10 juillet

Solidarité avec les peuples du Maghreb

Le 13 juillet les chefs d'État maghrébins sont invités à Paris pour lancer l'initiative de l'Union pour la Méditerranée. Mais dans divers pays (Tunisie, Algérie, Maroc) la situation des classes populaires ne cesse de se dégrader et les régimes « des trois pays durcissent leurs positions vis-à-vis des revendications sociales ».

Devant les événements graves qui se multiplient en Tunisie, en Algérie et au Maroc, et qui montrent l'aggravation des conditions de vie de nombreux

travailleurs et celle de la situation de la jeunesse des classes les plus pauvres ou les plus marginalisées, plusieurs organisations, syndicats ou partis organisent un meeting de solidarité avec les luttes au Maghreb :

le jeudi 10 juillet de 18 h à 20 h 45 à l'amphithéâtre de la Bourse du Travail à Paris 3, rue du Château-d'Eau 75010 PARIS
Lutte Ouvrière soutient leur initiative

*VA réduite dans la restauration

Un nouveau cadeau aux patrons

La commission chargée de la fiscalité européenne a accepté de présenter un projet de TVA à taux réduit dans la restauration traditionnelle, qui passerait en France de 19,6 % à 5,5 %. À condition qu'un accord soit trouvé entre tous les pays membres de l'Union européenne, alors que jusque-là le Danemark et l'Allemagne refusaient.

En France, cela fait une dizaine d'années que les patrons de cette branche font pression sur les gouvernements pour obtenir cette TVA réduite, dont bénéficient déjà la restauration rapide et la restauration collective. Au cas où elle obtiendrait gain de cause, la profession avait promis de répartir équitablement le produit de cette baisse, autour de 3 milliards d'euros par an, entre les salaires des employés, les prix facturés aux consommateurs et le profit des restaurateurs.

Mais, concernant les prix, certains représentants des patrons ont déjà annoncé que « cela permettrait d'abord de ne pas augmenter, dans une période de hausse des matières premières ». Autrement dit, les additions ne seront pas moins élevées. Quant aux augmentations de salaire, il y a tout lieu d'en douter. En 2004, pour les consoler d'un premier échec des négociations au niveau européen, Raffarin et Sarkozy, respectivement le chef du gouvernement de l'époque et le ministre des Finances, avaient

fait cadeau aux patrons de la filière d'allègements de cotisations sociales pour un montant global de 1,5 milliard d'euros. En contrepartie, ils avaient promis d'embaucher et d'améliorer les salaires. Pourtant, un an après, on pouvait constater que les grilles de salaires restaient inchangées depuis 1997, et que 80 % des salariés étaient toujours payés au smic. En 2006, dans le cadre du Plan de développement et de modernisation du secteur des hôtels, cafés et restaurants, le gouvernement revalorisa les subventions qui leur étaient accordées, faisant passer la baisse de cotisation de 114 à 180 euros par mois et par salarié dans le secteur de la restauration traditionnelle et de 57 à 90 euros dans celui des hôtels-restaurants et des cafés-tabacs. Là encore, les patrons du secteur, notamment ceux regroupés par l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie

(Umih), promirent des créations d'emplois et une revalorisation des salaires. Des promesses qui, une nouvelle fois, restèrent sans lendemain.

Aujourd'hui Sarkozy, mettant en avant la présidence française de l'Union européenne, se fait fort d'obtenir gain de cause pour ses amis restaurateurs. Ainsi, lui qui n'a de cesse de répéter que les caisses de l'État sont vides pour mettre les fonctionnaires ou les hôpitaux au régime sec, serait prêt, avec cette baisse de la TVA, à priver le budget de 3 milliards d'euros de recettes par an ! Cela n'améliorerait ni le pouvoir d'achat des consommateurs, ni celui des salariés. Par contre on peut être sûr que ces 3 milliards iraient, comme tous ceux qui les ont précédés, directement dans les poches des patrons, et en particulier des plus gros qui dominent largement ce secteur.

Roger MEYNIER

Une sale réputation... méritée

Dans un récent rapport remis au gouvernement, les représentants de la profession affirment que 65 000 offres d'emploi restent sans réponse chaque année dans l'hôtellerie et la restauration.

À qui la faute, si cette branche traîne une réputation de bas salaires, d'heures supplémentaires non payées et d'horaires à rallonge ?

Sans parler des conditions de travail et de vie scandaleuses offertes aux travailleurs saisonniers.

Selon un rapport publié l'an dernier par l'Urssaf à la suite de 2 300 contrôles, 26,5 % des cafés, hôtels et restaurants pratiquent le travail non déclaré, ce taux grimpe à 60 % dans la région parisienne !

R.M.

Harmonisation de la TVA en Europe

Une vraie cacophonie

L'Europe est paraît-il unie mais, quand on regarde les taux de TVA appliqués par les différents pays, on se rend compte que, dès qu'il s'agit de gros sous, l'unité a des limites.

Ainsi le taux minimal européen est officiellement de 15 %. Il est seulement appliqué par Chypre et le Luxembourg. Les autres pays oscillent entre 16 et 25 %, pour le Danemark et la Suède ; treize pays sur 27 ont une TVA de 19 à 20 % dont la France avec 19,6 %.

Mais il existe en plus, dans la quasi-totalité des pays, des taux réduits pour certains produits, allant de 5 à 12 % ; c'est le cas en France, par exemple, avec la TVA de 5,5 % sur les livres. Dans la restauration, onze États membres appliquent un taux réduit, comme l'Espagne et le

Portugal (7 %), les Pays-Bas (6 %), parce qu'ils l'appliquaient avant d'adhérer.

Enfin il existe des taux super-réduits dans sept pays (Grèce, Espagne, France, Italie, Irlande, Pologne et Luxembourg) portant sur des gammes de produits précis : ainsi la TVA n'est que de 2,1 % sur la vente de la presse en France ; au Luxembourg, champion toutes catégories de l'allègement de taxes et dénoncé comme un concurrent déloyal par ses petits camarades européens, la TVA n'est, entre autres, que de 3 % pour tout ce qui concerne l'hôtellerie, les restaurants, les bars et cafés.

Chacun défend bec et ongles soit le respect du statu quo, soit sa modification, en fonction des intérêts de ses industriels, parfois des attentes de sa clientèle

électorale, et toujours en fonction de la nécessité de remplir ses caisses. Le Luxembourg refuse obstinément de relever sa TVA de 15 % sur les services en ligne, qui lui a valu l'implantation de sites de vente ou de téléchargement par Internet, généralement américains, et une rentrée fiscale de 220 millions d'euros par an. L'Allemagne ne veut pas de baisse de la TVA sur la restauration, car elle vient de passer sa TVA de 16 à 19 % pour renflouer son budget et elle craint la contagion d'une telle baisse sur ses propres restaurateurs.

Et, évidemment, aucun gouvernement n'envisage la suppression pure et simple de cet impôt particulièrement injuste.

Sylvie MARÉCHAL

Créteil (Val-de-Marne)

Travailleurs sans papiers, mais pas sans droits !

Rassemblement jeudi 10 juillet



Les salariés sans papiers, en lutte depuis maintenant de nombreuses semaines, continuent de réclamer leur régularisation. Ces travailleurs paient leurs cotisations sociales, aux caisses de chômage comme de retraite. Et pourtant, parce qu'ils sont sans papiers, ils ne peuvent faire valoir leurs droits au chômage, à la retraite, à la Sécurité sociale. C'est intolérable.

Les services des préfetures et les patrons de ces salariés se renvoient la balle pour ne pas les régulariser. Certains patrons, comme ceux de Metal Couleur et de Paris Store, ont licencié leurs salariés après plusieurs années d'ancienneté parce qu'ils étaient sans papiers.

Face à cette situation inac-

ceptable, la CGT du Val-de-Marne exige de la préfecture du Val-de-Marne un « engagement résolu dans la régularisation de tous les salariés dits « sans papiers » habitant et/ou travaillant dans le département ; l'arrêt de toute manipulation conduisant à la détresse de ces personnes en les divisant par une gestion aléatoire de leurs dossiers ».

Pour la régularisation de ces salariés, et avec le soutien de nombreuses autres associations et organisations politiques, dont Lutte Ouvrière, un pique-nique « du respect et de la liberté » est organisé devant la préfecture de Créteil, jeudi 10 juillet, de 11 h 30 à 14 h.

Alfa-Service – Le Bourget

La grève pour la régularisation continue



Au Bourget, depuis le 16 juin, les 36 grévistes de l'entreprise Alfa-Service tiennent bon pour les salaires et leur régularisation. Jeudi 26 juin, un rassemblement de soutien a eu lieu (photo ci-dessus). Les Unions Locales et

Départementales CGT voisines ainsi que des équipes syndicales (Air France, Eurocopter, etc.) apportent leur solidarité.

Si vous rendez visite aux grévistes, cela leur fera plaisir ! (bus 143, arrêt Verdun)

Goodyear (Amiens)

Les ouvriers en lutte contre le chantage patronal



Vendredi 4 juillet, les ouvriers de l'usine Goodyear d'Amiens (près de 1 500 salariés) se sont mis une nouvelle fois massivement en grève pour s'opposer à la dernière manœuvre de la direction de cette multinationale, qui voudrait leur imposer l'aggravation des conditions de travail et des centaines de suppressions d'emplois. Devant la détermination des ouvriers, avec à leurs côtés les syndicats CGT, Sud et aussi FO, la direction a assigné les grévistes au tribunal et a posé un énième ultimatum, demandant aux syndicats de signer l'accord, contre lequel les ouvriers se sont révoltés depuis un an.

Ce qui a remis le feu aux poudres, c'est l'annonce de la signature par le syndicat des cadres, la CGC, de l'accord voulu par la direction.

Depuis un an les ouvriers se battent contre le plan de ce géant mondial du pneumatique qui vise à faire baisser de 25 % ses coûts salariaux sur les deux

usines du groupe Goodyear-Dunlop à Amiens. En échange de l'engagement d'investir quelques dizaines de millions d'euros et de la promesse de ne pas fermer avant cinq ans, la direction propose de passer tous les ouvriers de production en 4x8, ce qui permettrait, annonçait fièrement la direction, de procéder sur trois ans à 450 à 500 suppressions d'emplois sur les deux usines d'Amiens. Il s'en suivrait une grave détérioration des conditions de vie avec le travail en continu y compris le dimanche. Et enfin un allongement très important des heures de travail pour les centaines d'ouvriers en VSD, qui font 28 heures le seul week-end. En résumé cela voudrait dire travailler plus, plus dur, pour le même salaire, avec des licenciements à la clé, grâce aux sacrifices consentis.

Il y a juste un an, les ouvriers de VSD de l'usine Goodyear lançaient une grève spontanée à quelques jours du départ en vacances, lassés des discussions interminables syndicats-direction autour de ce plan. La CGT Goodyear suivie par Sud pre-

nait en charge cette lutte. À l'automne la direction voulut passer en force, les ouvriers bloquèrent l'usine, en chassant la direction. Apeurée, celle-ci fit provisoirement machine arrière.

La consultation officielle de tout le personnel fut alors organisée sur une question claire, avec l'accord de la CGT Goodyear, sur les deux usines : 64 % du personnel, dont l'immense partie des ouvriers postés, repoussèrent la proposition de la direction.

Mais, quelques mois plus tard, celle-ci revint à la charge en annonçant des licenciements « immédiats » en cas de non-signature. Manifestations et rassemblements se multiplièrent.

Enfin, en juin, la direction organisait sur Goodyear un nouveau vote, que la CGT et Sud appelèrent à boycotter et qui malgré toutes les pressions ne recueillit que 28 % de participation chez les ouvriers postés. Et la réaction immédiate et puissante du 4 juillet montrait la détermination farouche des ouvriers de ne pas plier.

Il est certain que la combativité des ouvriers postés a été largement encouragée par la détermination parallèle du syndicat ouvrier CGT-Goodyear, très largement majoritaire. La direction a entrepris d'ailleurs des procédures disciplinaires et pénales contre ses dirigeants et en tout premier son secrétaire général. L'attitude combative du syndicat a bien entendu renforcé le moral des travailleurs. Elle tranche malheureusement singulièrement avec celle faite de soumission des dirigeants confédéraux de la CGT, Thibault en tête, qui eux viennent, avec la CFDT, de signer un accord sur le temps de travail qui donne justement tout loisir aux patrons de s'asseoir sur les lois et les conventions collectives, censées protéger les travailleurs.

La seule chose que l'on peut souhaiter pour les travailleurs de Goodyear-Dunlop, mais aussi bien au-delà d'Amiens, c'est que les ouvriers arrivent à mettre en échec le plan de la direction Goodyear.

Correspondant LO

Atelier des Janves – Bogny-sur-Meuse (Ardennes)

Non aux heures supplémentaires imposées !

Une cinquantaine d'ouvriers de fonderie de l'Atelier des Janves à Bogny-sur-Meuse dans les Ardennes, sur les 250 salariés que compte l'entreprise, font grève depuis le jeudi 3 juillet. Ils réclament une prime de 120 euros net. Mais c'est l'envoi de lettres recommandées convoquant un certain nombre d'entre eux à un entretien avant sanction qui a été à l'origine de ce mouvement de colère. La direction menace

en effet les ouvriers qui ont refusé de faire des heures supplémentaires en demandant qu'à la place il y ait des embauches pour faire face au surcroît de travail que connaît en ce moment l'entreprise.

C'est justement dans cette entreprise qu'en décembre 2006 Sarkozy était venu lancer son désormais célèbre slogan : « Travailler plus pour gagner plus ». À l'époque, les ouvriers qui avaient exprimé des réac-

tions favorables avaient été sélectionnés pour passer à la télé par le patron, un admirateur du futur président. Tous deux aspiraient à une déréglementation de la durée hebdomadaire du travail, afin de faire travailler les ouvriers en fonction de la seule rentabilité. Depuis, bien des décisions en ce sens ont été prises, qui donnent aux patrons la possibilité de moduler les horaires comme ils le désirent.

Aujourd'hui, les ouvriers de

l'Atelier des Janves dénoncent par la meilleure manière qui soit, par la grève, la supercherie du « travailler plus, pour gagner plus ». D'ailleurs, les gains de productivité réalisés depuis des années dans les entreprises du pays devraient largement permettre des augmentations des salaires sans que les travailleurs soient contraints d'augmenter leur charge de travail.

Correspondant LO

P1 Grigny (Rhône)

La direction recule sur les salaires

Groupe industriel français leader sur le marché des systèmes constructifs pour les planchers, structures et ossatures de bâtiments, KP 1 regroupe 19 usines, 21 dépôts et un effectif d'environ 1 500 personnes en France.

En pleine expansion, il dégage des bénéfices importants et, comme l'ont dit les grévistes, « inégalement répartis ».

La négociation pour les salaires 2008, qui a eu lieu fin 2007, n'a été qu'un monologue de la direction pour expliquer que la situation était fragile. Elle a refusé d'entendre parler de la baisse du pouvoir d'achat.

Début mai, Sarkozy est venu dans l'usine de Pujaut, près d'Avignon, là où se trouve aussi le siège social. Il a pris un bain de foule, il a jeté de la poudre de perlimpinpin, un discours pour la télévision. La direction s'est sentie soutenue.

Le 3 juin, la grève débutait à Grigny, en région lyonnaise, pour une augmentation des salaires de 100 euros, une prime de transport pour faire face à l'augmentation du prix des carburants, la renégociation de l'accord d'intéressement qui pénalise le personnel de production, ainsi que le respect des droits des travailleurs étrangers en matière de congés payés. En grève à 80 %, les ouvriers de Grigny se rendaient à Pujaut le 9 juin, entraînant leurs camarades dans la grève.

La solidarité s'est organisée sur les communes de Grigny et Givors, notamment sur les marchés.

Avec beaucoup de cynisme, la direction est restée muette deux semaines, avant de reculer sur les salaires en donnant 107 euros et une prime de transport de 7 euros par mois.

La direction accepte l'étalement du paiement des heures de grève à Bédériex et Pujaut, en grève quelques jours, mais refuse d'étaler les retenues des trois semaines de grève des travailleurs de Grigny. C'est une mesquinerie de plus de la direction, qui veut ainsi se venger. Mais elle a dû reculer sur les salaires et c'est bel et bien une victoire pour les travailleurs de Grigny.

Correspondant LO

Grève chez LME. – Trith Saint-Léger (Nord)

Grève pour les salaires et les conditions de travail

La majorité des 440 travailleurs de l'aciérie Laminés Marchands Européens, située à Trith-Saint-Léger près de Valenciennes (Nord) est en grève depuis le vendredi 29 juin.

Cette aciérie appartient à 66 % au trust sidérurgique italien Beltrame et pour le reste à Arbed, une filiale luxembourgeoise d'ArcelorMittal. Elle fabrique des produits ferreux de toutes sortes (appelés laminés marchands) utilisés dans le bâtiment. Les maisons Phénix sont un gros client.

Alors que l'entreprise fait des bénéfices, les salaires sont faibles et surtout, les augmentations générales ne suivent même pas l'augmentation officielle des prix. Et lorsque la direction a, en outre, réduit les augmentations individuelles, la grève a démarré pour réclamer 50 euros net par mois pour tout le personnel de production.

Il y a aussi un ras-le-bol des insultes des chefs, des pressions en cas de maladie...

Ce qui choque également les travailleurs de LME, c'est que la

direction trouve de l'argent pour investir dans un nouveau four plus productif, mais pas pour améliorer les conditions de travail : poussière effroyable dans l'usine, chaleur. Lors de l'installation de ce four, la direction a fait mine de découvrir qu'il dépassait les 123 décibels !. Une pétition contre le bruit a recueilli plus de 1 000 signatures parmi les riverains. Là-dessus la direction a tout de même dû se décider à construire un dispositif empêchant le bruit de l'usine de sortir vers l'extérieur. Mais à l'intérieur

de l'usine, on en est encore à plus de 100 décibels, ce qui équivaut au bruit d'un marteau piqueur à moins de 5 mètres ! Ni les casques, ni les bouchons ne sont efficaces et, pour communiquer, il vaut mieux connaître le langage des signes !

La direction disait qu'elle ne voulait négocier qu'après la reprise du travail, mais les travailleurs ne sont pas tombés dans ce panneau, la grève continue et la direction propose des négociations le mardi 8 juillet.

Correspondant LO

Arrêt-Structures – Asnières (Hauts-de-Seine)

Les grévistes organisent la solidarité

Entrés dans notre troisième semaine de grève, nous sommes une vingtaine d'ouvriers qui nous battons pour contester une mise en liquidation artificielle qui aboutit au licenciement de 27 salariés, et pour obtenir une prime de départ de 10 000 euros. Nous avons décidé de nous adresser aux travailleurs de la zone industrielle où se trouve notre entreprise.

De nombreuses marques de sympathie se sont manifestées lors de notre passage. Il faut dire que sur la zone, les mêmes menaces de fermetures de site existent : situé sur les bords de la Seine, le lieu est convoité par les promoteurs qui construisent, dès qu'une entreprise est rasée, des habitations de standing.

Nous avons pris contact avec la vingtaine de salariés de l'entreprise GDB située presque en face de la nôtre, qui débu-



taient juste une grève contre une délocalisation impliquant 15 licenciements.

Nous nous sommes retrouvés à 80 autour d'un barbecue « de lutte et de soutien à la grève » avec des travailleurs des alentours. Comme l'a dit à cette occasion une participante de la grève à GDB, « si on n'est pas solidaire entre nous, avec qui on

va l'être ? Avec les patrons ? »

Notre camarade Arlette Laguiller, que nous avons invitée, est intervenue. « Si on avait la levée du secret bancaire et commercial, a-t-elle déclaré, si une loi permettait aux travailleurs de contrôler les comptes, en particulier les comptes de la famille Domange [actionnaire majoritaire de notre entre-

prise], on saurait qu'il y a de quoi satisfaire les revendications. (...) Bien sûr, vous n'êtes que 27, bien sûr, le rapport de force est difficile, mais malgré leurs airs de matamores, le patronat nous craint, nous les travailleurs, et tant que nous resterons debout, à s'opposer à eux, ils ne seront pas tranquilles, malgré leur fric.»

Désormais il semble difficile d'obtenir la prime revendiquée. Notre patron, qu'on ne voit plus, a préféré perdre ses commandes, et de l'argent, plutôt que de nous affronter.

De toute façon, nous avons gagné autre chose : la solidarité, qui survivra à la fermeture de l'entreprise, et la conscience qu'on peut faire bouger les choses. Car beaucoup de grévistes impliqués dans cette lutte auront envie de transmettre cette volonté de lutter à leurs futurs camarades de travail.

Correspondant LO

Emira – Pierre-Bénite (Rhône)

Les projets de la direction ne passent pas

L'usine Kemira de Pierre-Bénite est un morceau de l'entreprise Arkema que ce trust de la chimie, ancienne filiale de Total, a vendu, il y a moins d'un an, au groupe finlandais Kemira. À cette occasion, une vingtaine de travailleurs d'Arkema ont été « transférés » à Kemira. Le groupe s'était engagé à maintenir les avantages hérités d'Arkema, en particulier au niveau des rémunérations.

Il y a quinze jours, Kemira a brutalement annoncé la suppression de plusieurs primes, entraînant une perte de revenus

pouvant aller jusqu'à 400 euros par mois, ainsi que le passage de 5x8 en 3x8, avec pour conséquence la suppression de 8 postes sur les 17 prévus initialement.

Cela fait plusieurs mois que la direction de Kemira affichait ses intentions, suscitant beaucoup d'inquiétude parmi les travailleurs. Et elle pensait sans doute pouvoir imposer ses conditions sans difficultés. Un des arguments utilisés pour attirer de nouveaux clients était d'ailleurs : à Kemira, il n'y a pas de grève, sous-entendu, ce n'est pas comme à Arkema.

Mauvais calcul, car dès mer-

credi 25 juin les travailleurs de fabrication de Kemira Pierre-Bénite ont entamé une grève totale. Les travailleurs d'Arkema situés sur le même site ont fait un jour et demi de grève en solidarité. Plusieurs trouvaient naturel de « donner un coup de main aux copains de Kemira » qui avaient été en grève avec eux quelques mois auparavant contre le plan de restructuration d'Arkema.

Interrompue un jour pour les négociations avec la direction, la grève à Kemira Pierre-Bénite a repris de plus belle. La direction n'a en effet presque

rien concédé sur l'essentiel : la perte de rémunérations. Et même le chantage – « si le travail ne reprend pas, il n'y aura pas de négociations » – n'y a rien fait.

Kemira essaie de fournir ses clients en faisant produire plus sur ses autres sites, mais d'ores et déjà, il n'est pas en mesure de satisfaire toutes les commandes.

Les travailleurs de Kemira n'ont pas l'intention d'accepter ce que la direction prétend leur imposer. La grève continue donc.

Correspondant LO

Leader Price – Calais

Non au travail le dimanche !

Les travailleurs de Leader Price sont en lutte contre les projets de la direction du magasin qui prétend les obliger à travailler le dimanche, et sans majoration salariale. Les salariés, au nombre de 25, avaient déjà subi une série de dégradations de leurs conditions de travail à l'occasion de chaque changement d'enseigne, successivement PG, Stoc, Champion, Atac, avant d'être rachetés avec le magasin, il y a deux ans, par Leader Price. De plus, leur paie est dérisoire : ils gagnent aujourd'hui 1050 euros net pour la plupart, et les plus anciens, avec pour certains plus de vingt ans de présence, gagnent à peine plus.

Alors ce n'est pas d'aujourd'hui que la colère s'accumule. « La direction nous a imposé son planning sans même nous consulter ! »

Aussi le 6 juillet, les employés en repos se sont rassemblés pour le deuxième dimanche consécutif, devant l'entrée du parking, soutenus par des militants CGT, PC, LCR et LO, pour s'adresser aux clients, et faire appel à la presse locale. Ils défendent leur droit au temps de repos et leur pouvoir d'achat.

Leader Price, appartenant au groupe Casino, le deuxième groupe français de la grande distribution, fait des profits. Et ces profits augmentent d'autant plus en ce moment que, comme tous les supermarchés, il fait depuis plusieurs mois grimper les prix des denrées alimentaires. Mais il en veut encore plus, et cela en exploitant encore davantage le personnel.

Alors, la coupe est pleine et les salariés sont bien décidés à se défendre.

Correspondant local

↳ **Éroports de Paris – Roissy-Charles-de-Gaulle**

Grève de la Sûreté

Les journées du 4 et 5 juillet compteront pour tous les salariés de la sûreté qui se sont retrouvés : ICTS, Securitas, Derichebourg, Sécurus, Brink's, Ifas, I-Sec, Aérosur, Sofrasep, Stim Sécurité, G4S, Alyzia, Main Sécurité. Depuis 2002, dans la sûreté aéroportuaire, nous n'avions pas vu une telle mobilisation. C'était un appel national et intersyndical.

Depuis de nombreuses années, les activités de « sûreté aéroportuaire », autrefois réalisées par les douanes et la police, sont sous-traitées à de nombreuses sociétés privées. Sur l'ensemble du territoire, plus de 5 000 salariés, dont la majorité à Roissy-Charles-de-Gaulle, s'occupent ainsi de la surveillance des avions, du fret, mais aussi et surtout des « postes d'inspection filtrage », les fameux « PIF » que doivent traverser les passagers avant d'embarquer.

C'est à près de 500 manifestants à Roissy (nous étions plus nombreux en nombre de grévistes) que nous avons défilé dans les deux terminaux de l'aéroport. Bas salaires, mauvaises conditions de travail, convention collective bas de gamme : les revendications ne manquent pas, mais là où il y a

urgence ce sont nos salaires (en moyenne 1 200 euros net mensuels, en horaire décalé et en travaillant le dimanche), l'augmentation de l'indemnité de carburant, et la hausse de la prime de panier et du ticket-restaurant.

Il y a eu, ces derniers mois, plusieurs mouvements dans quelques entreprises de sûreté comme ICTS par exemple, mais les grévistes avaient bien conscience qu'ils seraient plus forts en étant « tous ensemble », d'autant plus que les revendications sont les mêmes pour tous. La situation est commune à tous les salariés de l'aéroport (bagagistes, agents de piste, agents d'escale...) ; d'ailleurs, les camarades de Swissport (agents de comptoir), en grève depuis plus de deux semaines pour l'amélioration de leurs conditions de travail, s'étaient joints à notre manifestation.

Les patrons ne lâchent pas, ils s'entendent (d'ailleurs ils sont dans le même syndicat, le SESA). ADP, Aéroports de Paris, le donneur d'ordres, est complice. Gestionnaire des aéroports, il a été privatisé et affiche des profits faramineux.

Au travers des médias, ADP, les compagnies, les gestionnaires d'aéroports, les patrons des entreprises de sûreté, tous ont voulu minimiser l'ampleur de



notre mobilisation.

Ils ont remplacé les grévistes en faisant venir des salariés de Londres ou d'ailleurs. Ils ont fait travailler d'autres salariés comme ceux d'ADP ou d'Alézia en heures supplémentaires, pour certains plus de douze heures de vacation, et fait venir des stagiaires sur les postes clés. Ils ont même fait travailler du personnel sans habilitation, avec seulement des badges verts de visiteur.

Nous avons choisi de faire de ces deux jours la démonstration que nous pouvions nous rassembler en surmontant les diffi-

cultés d'organisation, en sortant de nos entreprises respectives.

Nous restons mobilisés pour nous préparer à remettre ça,

encore plus fort et encore plus nombreux.

Correspondant LO

↳ **Hôpital Esquirol Limoges (Haute-Vienne) :**

Embauchez en psycho-gériatrie !

Depuis dimanche 6 juillet 2008 à 21 h, le centre Jean-Marie-Léger, le service de psycho-gériatrie de l'hôpital Esquirol à Limoges, est en grève reconductible contre la baisse des effectifs.

Dans ce service, il y a deux unités de 35 lits pour des patients âgés souffrant de troubles psychiatriques, de démences. Les patients y sont suivis lors de phases aiguës pendant en moyenne trois semaines, puis sont orientés vers d'autres structures ou reviennent à leur domicile.

Il y a des soins techniques importants, mais aussi beaucoup de soins relationnels, ce qui nécessite du personnel.

Début juin, le personnel a alerté la direction sur les difficultés à venir en ce qui concerne les effectifs, avec les congés annuels, les congés maternité. La seule solution proposée par la direction, c'est la baisse de l'effectif minimum infirmier, un aide-soignant remplaçant un infirmier le matin.

Les agents ont fait déposer un préavis de grève mardi 1^{er} juillet. La direction a alors essayé d'intimider le personnel. Une note du directeur insinua que le préavis de grève n'est pas conforme, assigne des agents d'autres services pour rempla-

cer les grévistes. Pour la direction, ce mouvement fait « tache », juste au moment où elle se vante dans la presse locale de mettre en place sur la ville un réseau de soins avec les maisons de retraite.

Elle refuse d'embaucher provisoirement du personnel en intérim et l'argument que la situation est pire dans les maisons de retraite, dans les longs séjours, n'a pas convaincu le personnel qui tient bon. Il a donné une conférence de presse dimanche 6 juillet avec les trois syndicats (CGT CFDT FO) sur France 3 Limousin et la grève a débuté à 21 h.

Lundi matin les syndicats ont distribué un tract d'information sur ce mouvement dans tout l'hôpital. Les discussions vont bon train dans tous les services car le manque de personnel se fait sentir partout : cet été il n'y a presque aucun remplacement de prévu. Repos supprimés, horaires chamboulés : c'est une vraie galère qu'on veut nous imposer. Une assemblée générale a été décidée pour tout l'hôpital mardi 8 juillet et, en attendant, le personnel du centre Jean-Marie-Léger a reconduit la grève lundi en début d'après-midi.

Correspondant LO

↳ **Gare Saint-Charles - Marseille**

Les travailleurs d'Effia en grève pour les salaires

Depuis le 1^{er} juillet, les employés d'Effia service en gare sont en grève pour protester contre des conditions de travail et de salaire déplorables.

Les neuf salariés, payés 990 euros net par mois, réclament une augmentation de salaire de 0,50 euro de l'heure, une prime de déchargement fixe de 100 euros par mois, des embauches et la titularisation d'un CDD qui assure le travail depuis pratiquement deux ans, des locaux corrects dans la gare avec des toilettes et une salle pour déjeuner.

Effia, filiale de la SNCF à 99,98 % a repris, entre autres, le travail assuré auparavant par la Sernam.

Regroupés sur le quai, avec une table et des drapeaux de SUD, les employés d'Effia expliquent les motifs de leur grève, font signer une pétition qui a le soutien de nombreux voyageurs, des employés de la SNCF, des travailleurs des entreprises

de nettoyage et de gardiennage qui travaillent à la gare.

Ceci ne plaît ni à Effia ni à la SNCF. Celle-ci voit d'un mauvais œil les grévistes installés à côté du salon Grands Voya-



geurs et fait pression pour qu'ils déménagent. La direction d'Effia, quant à elle, a multiplié les provocations et a trouvé le moyen de déposer une plainte pour vol d'un fenwick, en fait soigneusement garé, et jeudi 3 juillet, la police est venue sur le quai pour embarquer manu militari un des grévistes. Un gréviste qui demandait le pourquoi de cette arrivée musclée a été plaqué contre le mur. Puis les policiers tabassèrent un de ses collègues qui tentait de s'interposer. Ce dernier a été menotté, jeté au sol et frappé à coups de pied, devant tous les voyageurs et employés scandalisés. Il s'est retrouvé devant le tribunal en comparution immédiate dès le lendemain 4 juillet, et doit passer en jugement le 22 août.

Malgré toutes ces tentatives d'intimidation et toutes ces attaques, les grévistes continuent.

Correspondant LO

Les militants de Lutte Ouvrière font étape dans votre ville

Durant tout l'été, les militants de Lutte Ouvrière iront à la rencontre de tous ceux qui subissent le chômage, les bas salaires, les mauvaises conditions de travail, la précarité croissante, la baisse de leur niveau de vie.

Les militants de Lutte Ouvrière seront présents pour dire que l'heure n'est pas à la résignation, que les augmentations des prix des produits de première nécessité, des carburants, des loyers, de tous les biens nécessaires à la vie quotidienne, ne sont pas des calamités naturelles contre lesquelles on ne peut rien, mais qu'elles sont provoquées par la domination d'une poignée de très riches, détenteurs des grandes sociétés, par des spéculateurs, tous protégés par des politiciens à leur botte.

Nous sommes convaincus que la société n'a pas besoin de tous ces exploités pour fonctionner et qu'il serait possible et nécessaire d'utiliser les progrès de la productivité et les possibilités de la science et des techniques modernes pour produire tout ce qui est nécessaire à la collectivité, au lieu de servir seulement à accroître les profits de quelques-uns.

C'est pour en discuter que les militants de Lutte Ouvrière seront présents dans les villes dont la liste est publiée ci-dessous. C'est aussi pour

affirmer la nécessité de retrouver la solidarité entre travailleurs, pour tisser des liens entre tous ceux qui savent qu'il faut s'unir pour affronter ce gouvernement et le patronat. Pour que les choses changent, il n'est pas possible de compter sur les partis de gauche ni sur les directions syndicales qui, au

lieu d'unifier les luttes, s'emploient à les disperser. Il faut compter sur nous-mêmes, sur la force que représente l'ensemble du monde du travail lorsqu'il décide de se mobiliser contre les grands patrons ! Venez discuter de tout cela avec nous lors de notre passage dans votre ville !



Les étapes

CALVADOS

Jeudi 10 juillet
Caen

Vendredi 11 juillet
Vire

Samedi 12 juillet
Hérouville-Saint-Clair

ARDENNES

Jeudi 10 juillet
Charleville-Mézières

Vendredi 11 juillet
Givet

Samedi 12 juillet
Rethel, Vouziers

DAUPHINÉ

Jeudi 10 juillet
Pontcharra (Isère)

Vendredi 11 juillet
Vif, Claix, Le Pont-de-Claix (Isère)

Samedi 12 juillet
Seyssins, Seyssinet, Saint-Martin-le-Vinoux (Isère)



MAYENNE - MANCHE

Jeudi 10 juillet
Saint-Lô (Manche)

Vendredi 11 juillet
Granville (Manche)

Samedi 12 juillet
Avranches (Manche)

ALSACE

Mardi 15 juillet
Strasbourg (Bas-Rhin)

Mercredi 16 juillet
Colmar (Haut-Rhin)

Jeudi 17 juillet
Guebwiller (Haut-Rhin)

Vendredi 18 juillet
Ensisheim (Haut-Rhin)

Samedi 19 juillet
Mulhouse (Haut-Rhin)



SEINE-MARITIME et SOMME

Lundi 14 Juillet
Le Tréport (Seine-Maritime)

Mardi 15 juillet
Amiens (Somme)

Mercredi 16 juillet
Friveille-Escarbotin (Somme)

Jeudi 17 juillet
Abbeville (Somme)

Vendredi 18 juillet
Flixecourt (Somme)

Vendredi 18 juillet
Blangy-sur-Bresle (Seine-Maritime)

Samedi 19 juillet
Compiègne, Margny-lès-Compiègne (Oise)

HAUTE-SAVOIE

Lundi 14 juillet
Annemasse

Mardi 15 juillet
Bonneville

Mercredi 16 juillet
Cran-Gevrier

Jeudi 17 juillet
La Roche-sur-Foron

Vendredi 18 juillet
Cluses

Samedi 19 juillet
Évian-les-Bains

NIÈVRE - ALLIER

Mardi 15 juillet
La Guerche-sur-l'Aubois (Cher) et Cosne-d'Allier (Allier)

Mercredi 16 juillet
Moulins (Allier)

Jeudi 17 juillet
Nevers (Nièvre)

Vendredi 18 juillet
Decize (Nièvre)

Samedi 19 juillet
La Machine (Nièvre), Dompierre-sur-Besbre (Allier) et Nevers (Nièvre)